



Changement de statut étudiant à vie privée et familiale

Par **question**, le **21/01/2010** à **13:59**

Bonjour,

Je suis étudiante en France depuis 2003 (j'ai un titre de séjour étudiant d'un an). Ma famille était venue ici deux ans avant. Ma mère est résidente permanente (je n'ai pas de père) et mes deux soeurs font aussi des études (lycée et fac).

Nous n'avons presque personne dans notre pays d'origine, donc moi, je n'ai pas l'intention d'y retourner et ainsi me séparer de ma famille proche.

Cette année je finis un Master 2 et je voudrais soit faire un doctorat soit travailler dans l'enseignement (je travaille à mi temps comme "prof" d'anglais mais je ne suis pas titulaire bien sur).

Je souhaiterais donc changer de statut pour pouvoir rester plus longtemps, travailler à temps plein tout simplement pouvoir faire des projets sans penser toujours au renouvellement annuel du titre de séjour étudiant.

Est-ce possible de changer au statut "vie privée et familiale" ayant de la famille ici mais en étant majeur comme c'est mon cas ?

J'ai voulu changer au statut salarié mais les employeurs trouvent cela "trop prise de tête" et ils ne veulent pas payer les 1 800 € qui leur coûte cette démarche.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.